

pouvons faire, c'est de mal diriger la politique financière du pays, mais nous ne pouvons influer en rien sur les questions économiques fondamentales dans notre pays.»

Voici ce que préconise le PSD depuis des années, monsieur le président. A mon avis, si le nouveau parti, une fois qu'il aura été créé lors du prochain congrès, exerce beaucoup d'attrait sur le peuple, comme j'en suis certain, il sera différent des anciens partis favorables à l'entreprise privée. Il doit être différent. Il doit offrir au peuple canadien une solution de rechange à la situation économique et au marasme qui existent présentement au pays. (*Exclamations*)

Bien des choses doivent être accomplies, monsieur le président. Depuis nombre d'années, nous insistons pour que ces choses soient faites. D'abord, il faudrait faire disparaître certaines entreprises louches dans notre pays, par exemple, certaines sociétés de petits prêts, ces requins de la finance, et supprimer les taux d'intérêt dans le domaine des deuxièmes hypothèques, qu'appuient les autres parties politiques représentés à la Chambre. Nous sommes d'avis qu'il faut faire quelque chose à propos de l'aspect discutable de l'industrie des produits pharmaceutiques et du prix élevé des médicaments. A notre avis, pour venir à bout de ces problèmes, il faut que le gouvernement s'en mêle et qu'il assure une certaine réglementation. Si cela est nécessaire—et nous en sommes convaincus—le gouvernement devrait participer activement à la fabrication des médicaments essentiels et des médicaments de base afin d'en abaisser le coût. A notre avis, le régime de sécurité sociale que nous avons au Canada laisse beaucoup à désirer.

M. Drysdale: En quels domaines?

M. Argue: Nous estimons que nous n'avons pas un état tutélaire comme le prétendent les créditistes, c'est-à-dire un état qui nuit à notre développement. A notre avis, nous devrions accentuer sensiblement le paternalisme d'État, nous devrions avoir un régime satisfaisant de sécurité sociale; nos vieillards ne devraient pas être condamnés à prendre leur retraite avec une piètre pension de \$55 par mois, à vivre presque dans l'indigence pour le reste de leur vie, à cause de revenus insuffisants.

M. Drysdale: Combien devraient-ils toucher?

M. Argue: Notre régime de sécurité sociale devrait se fonder sur une partie du revenu national moyen. Nous recommandons l'établissement d'un régime de pensions transférables et, à cette fin, d'une caisse reposant sur

[M. Argue.]

des bases solides et à laquelle devraient contribuer les employeurs, les employés, l'État et les personnes qui travaillent pour leur propre compte. Le montant de la pension devrait être d'au moins \$100 par mois. Ce montant n'est pas trop élevé eu égard au revenu national et au niveau de vie dont nous devrions jouir au Canada.

A notre avis, une politique de plein emploi s'impose et la seule façon de régler le chômage, c'est de multiplier les emplois. Pour cela, il faut le concours du gouvernement, il faut que celui-ci se lance dans de grands travaux publics et de grandes entreprises publiques. Quand le parti libéral était au pouvoir, il s'est fait beaucoup de choses dans ce domaine. Ce parti a mené un certain nombre d'enquêtes et multiplié les projets. Il avait tout un rayon de projets, qu'il tenait bien rangés. Le gouvernement n'y a pas touché. Rien n'a été fait pour exécuter tous les grands travaux publics qui s'imposent. Je songe aux travaux de voirie, aux canalisations d'eau et d'égout, aux écoles, aux hôpitaux, aux parcs et aux centres de culture dont le besoin se fait tellement sentir. Quelqu'un a dit: «province?»

M. Drysdale: J'ai dit «balivernes».

M. Argue: Prétendre que tout cela intéresse exclusivement les provinces, c'est considérer que le Canada doit être condamné au chômage permanent. Dans un pays comme le nôtre qui est une fédération et qui devrait être une fédération de genre coopératif ou un fédéralisme coopératif, il appartient au gouvernement fédéral de prendre l'initiative, afin que des travaux comme ceux dont j'ai parlé et qui sont considérés surtout du domaine provincial, puissent être entrepris et menés à bien.

Le gouvernement est un gouvernement d'entreprise privée.

Des voix: Bravo!

M. Argue: Tout le monde applaudit. Il s'est tellement bien montré un gouvernement d'entreprise privée qu'il risque de perdre les élections... (*Exclamations*)... Tout ce qu'il fait qui lui attire le moins la faveur populaire constitue une ingérence dans l'entreprise dite privée. On modifie la loi sur la Banque d'expansion industrielle. On présente une loi permettant au gouvernement de pénétrer dans le domaine du commerce, et la chose est saluée avec joie.

Une voix: Et le logement?

M. Argue: Oui, et il y a aussi le logement! Si le gouvernement tient à faire quelque chose, il doit pour cela tourner le dos aux principes qu'il proclame avec tant de vigueur à la Chambre des communes. Ce sont ceux